



# IMAQ

INSTITUT DE MÉDIATION ET  
D'ARBITRAGE DU QUÉBEC

PLACE À L'ENTENTE

## FORMULAIRE D'ADHÉSION MÉDIATEUR INSTITUTIONNEL

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Titre d'emploi : \_\_\_\_\_

Fonction(s) principale(s) : \_\_\_\_\_

Nom de l'organisation/employeur : \_\_\_\_\_

Ordre professionnel (si applicable) : \_\_\_\_\_ # de membre : \_\_\_\_\_

Depuis combien d'année exercez-vous principalement ces fonctions?: \_\_\_\_\_

Adresse (précisez s'il s'agit de votre adresse personnelle ou d'affaire et à laquelle de ces adresses vous désirez que toutes correspondances soient émises) : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ Site Web: \_\_\_\_\_

J'ai l'intention de promouvoir les objectifs de la corporation en :  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

J'affirme avoir pris connaissance du Code d'éthique des médiateurs et du Code de déontologie de l'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec et je m'engage à les respecter.

**Important : Joindre à votre demande :**

- Un résumé de votre curriculum vitae
- Toute autre information jugée pertinente pour satisfaire aux critères d'accréditation, le cas échéant
- Le paiement de la cotisation annuelle par chèque payable à l'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec ou par carte de crédit en complétant la section ci-dessous

| Paiement par carte de crédit |                    | <input type="checkbox"/> Visa | <input type="checkbox"/> Mastercard |
|------------------------------|--------------------|-------------------------------|-------------------------------------|
| Numéro de la carte           | Expiration (mm/aa) | Code de sécurité              | Montant                             |
| Nom figurant sur la carte    |                    | Signature                     |                                     |

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

## **GRILLE DES COTISATIONS 2016**

La cotisation annuelle pour la catégorie « membre médiateur institutionnel » est de 229,95 \$ taxes incluses (200 \$ + 10 \$ TPS + 19,95 \$ TVQ).

**Note** : La période de référence pour la facturation des cotisations annuelles est du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Pour les adhésions en cours d'année, la facturation s'établit comme suit :

- Jusqu'au 30 juin : 100 % de la cotisation;
- Entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 30 septembre : 75 % de la cotisation (*172,46 \$ taxes incluses*);
- Après le 30 septembre : 50 % de la cotisation (*114,98 \$ taxes incluses*).

## **PROCESSUS D'ADMISSION ET D'ADHÉSION**

1. Complétez et signez le « formulaire d'adhésion ».
2. Expédiez le formulaire ainsi que les documents mentionnés dans l'encadré ci-dessus à l'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec, 1445, rue Stanley, bureau 1501, Montréal (Québec) H3A 3T1.
3. Toutes les demandes d'adhésion sont soumises pour approbation à notre Comité d'adhésion et d'accréditation qui se réunit régulièrement.